

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 05404

Numéro SIREN : 813 894 136

Nom ou dénomination : OULLIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/031691

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/031691**
n°de gestion : **2015B05404**
n°SIREN : **813 894 136 RCS Lyon**

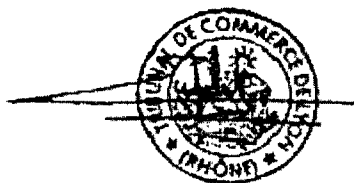
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 23/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

OULLIDIS - Société par actions simplifiée
1 passage Des Vignes 69600 Oullins -FRANCE-

date de clôture : 31/01/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5108270

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12

Désignation de l'entreprise SASU OULLIDIS

Adresse de l'entreprise 1 Pas de Vignes 69600 OULLINS

Numéro SIRET* 8 1 3 8 9 4 1 3 6 0 0 0 2 3

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/01/2018

				Néant		Exercice N clos le, 31/01/2018	
		Brut 1		Amortissements et provisions		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 201	AG	1 264	1 936
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 321	AS	1 573	3 747
		Autres immobilisations corporelles	AT	11 980	AU	2 028	9 951
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	37 500	BI		37 500
TOTAL (II)		BJ	58 002	BK	4 866	53 135	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	312 831	BU		312 831
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	17 169	BY		17 169
		Autres créances (3)	BZ	263 537	CA		263 537
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	190 756	CG		190 756	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 910	CI		10 910	
	TOTAL (III)	CJ	795 204	CK		795 204	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	853 207	1A	4 866	848 340	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :		Créances :	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU OULLIDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 230 000)			DA	230 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(201 790)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(11 152)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	17 057	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	7 162	
	TOTAL (III)			DR	7 162	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	31 948	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	306 887	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	337 439	
	Dettes fiscales et sociales			DY	112 157	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 355	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB	33 333	
TOTAL (IV)			EC	824 121		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	848 340		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	824 121
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	31 948	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU OULLIDIS							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	5 171 426	FB		FC	5 171 426
	Production vendue	biens *	FD	1 674	FE		FF	1 674
		services *	FG	10 786	FH		FI	10 786
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	5 183 887	FK		FL	5 183 887
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	(27 418)
	Autres produits (1) (11)						FQ	19 457
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 175 926
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4 124 916
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(5 786)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	616 836
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	51 670
	Salaires et traitements*						FY	385 945
	Charges sociales (10)						FZ	98 798
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	3 601
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	3 659
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 279 643
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(103 717)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	14
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	14
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 121
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	9 121
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 106)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(112 824)	

Désignation de l'entreprise		SASU OULLIDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	104 173	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	104 173	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 458	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	43	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 501	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	101 671	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 280 113	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 291 266	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(11 152)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	(27 418)
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 439
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				600		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1		
Autres charges				43		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					103 906	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	600
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	43
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	644
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	103 906
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	103 906

Désignation de la société : SASU OULLIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 848 341 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 153 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont chiffrés au prix de vente TTC et ramenés en prix d'achat à l'aide d'un coefficient moyen par rayon.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 21 977 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 201			3 201
Immobilisations incorporelles	3 201			3 201
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 321			5 321
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 078	9 902		11 980
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 399	9 902		17 301
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	37 500			37 500
Immobilisations financières	37 500			37 500
ACTIF IMMOBILISE	48 100	9 902		58 002

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 902		9 902
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 902		9 902
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	624	640		1 264
Immobilisations incorporelles	624	640		1 264
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	509	1 064		1 574
- Installations générales, agencements aménagements divers	132	1 897		2 029
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	641	2 961		3 602
ACTIF IMMOBILISE	1 265	3 602		4 867

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 329 117 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	37 500		37 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 169	17 169	
Autres	263 537	263 537	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 911	10 911	
Total	329 117	291 617	37 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Rrr à obtenir & av nob	291
Etat produits a recevoir	1 559
Div produits a recevoir	137 409
RENOI DE MARGE	2 949
Total	142 208

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 230 000,00 Euro décomposé en 230 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	200 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	230 000	1,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 162				7 162
Total	7 162				7 162
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 824 121 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	31 948	31 948		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 440	337 440		
Dettes fiscales et sociales	112 157	112 157		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	309 243	309 243		
Produits constatés d'avance	33 333	33 333		
Total	824 121	824 121		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	66 846			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	26 880
Dettes pr pour congés a p	25 213
Provisions de précarité (CDD)	1 794
Provision de primes salariés	9 993
Provisions 13 eme mois	1 995
Charges sociales/prov cp	6 760
Charges sociales/ 13e mois	1 882
Charges sociales/ autres provisions	502
Charges sociales/ primes	5 496
Taxe apprentissage	2 732
Formation continue	4 508
Ch fiscales/prov salaires	403
Etat charges a payer	1 721
CFE	1 750
Taxe au m2	13 983
Cr cts prov.pr recomp.a	1 651
Total	107 263

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	10 911		
Total	10 911		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatees d avan	33 333		
Total	33 333		

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

OULLIDIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 230 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1, PASSAGE DES VIGNES, 69600 OULLINS
813 894 136 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2018 s'élevant à -11 153,70 euros en totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente





KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 77 49 38 60
Télécopie : +33 (0)4 77 49 38 61
Site internet www.kpmg.fr

Oullidis S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 janvier 2018
Oullidis S.A.S.
1 - 3 passage des Vignes - 69600 OULLINS
Ce rapport contient 17 pages
Référence : GVI/cb



KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 77 49 38 60
Télécopie +33 (0)4 77 49 38 61
Site internet : www.kpmg.fr

Oullidis S.A.S.

Siège social : 1 - 3 passage des Vignes - 69600 OULLINS
Capital social : €.230 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2018

A l'attention de l'associé unique de la société Oullidis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Oullidis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note intitulée « Stock » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des stocks de marchandises

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

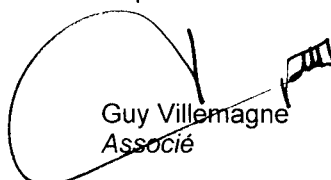
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Saint-Etienne, le 18 juin 2018

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Guy Villemagne
Associé

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 201	1 264	1 937	2 577
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 321	1 574	3 748	4 812
Autres immobilisations corporelles	11 980	2 029	9 951	1 946
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 500		37 500	37 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	58 002	4 867	53 136	46 835
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	312 831		312 831	307 045
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	17 169		17 169	14 843
Autres créances	263 537		263 537	363 111
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	190 757		190 757	84 767
Charges constatées d'avance (3)	10 911		10 911	10 100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	795 205		795 205	779 865
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CAPITAUX PROPRES

Capital	230 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-201 790	-3 312
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-11 153	-198 478
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 057	-171 790

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques		
Provisions pour charges	7 162	7 162
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 162	7 162

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 948	134 820
Emprunts et dettes financières diverses (3)	306 887	459 470
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 440	305 655
Dettes fiscales et sociales	112 157	87 729
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 356	3 655
Produits constatés d'avance (1)	33 333	
TOTAL DETTES	824 121	991 328

Ecarts de conversion passif

(1) Dont à plus d'un an (a)		66 846
(1) Dont à moins d'un an (a)	824 121	924 483
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	31 948	67 974
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	2017		2016		2015	
	Montant	Evolution	Montant	Evolution	Montant	Evolution
	(Mons)	(%)	(Mons)	(%)	(Mons)	(%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	5 171 426	99,76	4 584 518	99,83	586 908	12,80
Production vendue	12 461	0,24	7 844	0,17	4 617	58,86
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	-7 961	-0,15	54 050	1,18	-62 011	-114,73
Total	5 175 926	99,85	4 646 412	101,18	529 514	11,40
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	4 124 917	79,57	3 981 245	86,69	143 672	3,61
Variation de stock (m/ses)	-5 786	-0,11	-307 045	-6,69	301 259	-98,12
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	616 836	11,90	674 899	14,70	-58 063	-8,60
Total	4 735 967	91,36	4 349 099	94,70	386 868	8,90
MARGE SUR M/SES & MAT	439 959	8,49	297 314	6,47	142 645	47,98
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	51 671	1,00	28 412	0,62	23 259	81,87
Salaires et Traitements	385 945	7,45	460 069	10,02	-74 124	-16,11
Charges sociales	98 799	1,91	112 832	2,46	-14 033	-12,44
Amortissements et provisions	3 602	0,07	8 427	0,18	-4 826	-57,26
Autres charges	3 660	0,07	6 800	0,15	-3 140	-46,18
Total	543 676	10,49	616 540	13,43	-72 863	-11,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	-103 717	-2,00	-319 226	-6,95	215 509	-67,51
Produits financiers	14		247	0,01	-233	-94,23
Charges financières	9 121	0,18	7 266	0,16	1 856	25,54
Résultat financier	-9 107	-0,18	-7 018	-0,15	-2 088	29,76
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-112 824	-2,18	-326 244	-7,10	213 420	-65,42
Produits exceptionnels	104 173	2,01	220 000	4,79	-115 827	-52,65
Charges exceptionnelles	2 502	0,05	92 234	2,01	-89 732	-97,29
Résultat exceptionnel	101 671	1,96	127 766	2,78	-26 095	-20,42
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						

ANNEXE

Désignation de la société : SASU OULLIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 848 341 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 153 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont chiffrés au prix de vente TTC et ramenés en prix d'achat à l'aide d'un coefficient moyen par rayon.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 21 977 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
		Diminution	31/12/2017
- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 201		3 201
Immobilisations incorporelles	3 201		3 201
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 321		5 321
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 078	9 902	11 980
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	7 399	9 902	17 301
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations			
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières	37 500		37 500
Immobilisations financières	37 500		37 500
			58 801

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions	9 902		9 902
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions			
Scissions			
Mises hors service			

Amortissements des immobilisations

Amortissements des immobilisations			
- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	624	640	1 264
Immobilisations incorporelles	624	640	1 264
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	509	1 064	1 574
- Installations générales, agencements aménagements divers	132	1 897	2 029
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	641	2 961	3 602

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 329 117 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Echéances à moins de 12 mois	Echéances au-delà de 12 mois
Créances de l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres	37 500	37 500
Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés	17 169	17 169
Autres	263 537	263 537
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance	10 911	10 911
Total	329 117	329 117

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Rrr à obtenir & av nob	291
Etat produits a recevoir	1 559
Div produits a recevoir	137 409
RENOI DE MARGE	2 949
Total	142 208

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 230 000,00 Euro décomposé en 230 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	200 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	230 000	1,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions utilisées au 31/12/2019	Provisions non utilisées au 31/12/2019	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges			
Garanties données aux clients			
Pertes sur marchés à terme			
Amendes et pénalités			
Pertes de change			
Pensions et obligations similaires			
Pour impôts			
Renouvellement des immobilisations			
Gros entretien et grandes révisions			
Charges sociales et fiscales sur congés à payer			
Autres provisions pour risques et charges	7 162		7 162

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 824 121 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine	31 948	31 948
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 440	337 440
Dettes fiscales et sociales	112 157	112 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	309 243	309 243
Produits constatés d'avance	33 333	33 333
Emprunts souscrits en cours d'exercice		
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	66 846	

Charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	26 880
Dettes pr pour congés a p	25 213
Provisions de précarité (CDD)	1 794
Provision de primes salariés	9 993
Provisions 13 ^{ème} mois	1 995
Charges sociales/prov cp	6 760
Charges sociales/ 13 ^e mois	1 882
Charges sociales/ autres provisions	502
Charges sociales/ primes	5 496
Taxe apprentissage	2 732
Formation continue	4 508
Ch fiscales/prov salaires	403
Etat charges a payer	1 721
CFE	1 750
Taxe au m2	13 983
Cr cts prov.pr recomp.a	1 651

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

Charges Financières	Charges Financières	Charges Financières
------------------------	------------------------	------------------------

Charges constatées d'avance

10 911

10 911

Produits constatés d'avance

Produits Financiers	Produits Financiers	Produits Financiers
------------------------	------------------------	------------------------

Produits constatés d'avance

33 333

33 333

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.